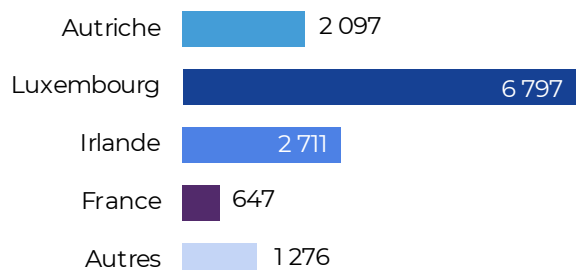




Marché de distribution

Fonds¹ par domiciles

Septembre 2022, Nombre de fonds



Canaux de distribution

Banques de détail et privées, compagnies d'assurance, fonds de pension ("Pensionsskasse"), gestionnaires de fortune, conseillers financiers indépendants (IFAs)

Marché domestique

Actifs sous gestion

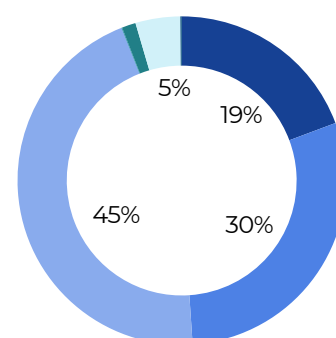
TOTAL	UCITS	AIF
228 Md €	106 Md €	122 Md €

+ 8,02% / T4 2024 vs T4 2023

Allocation des actifs

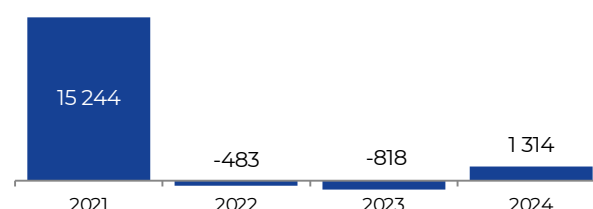
T4 2024

- Actions
- Obligations
- Diversifiées
- Monétaires
- Garanties
- ARIS
- Immobiliers
- Autres



Ventes nettes

Q4 2024 (Mio EUR)



Sources : VÖIG, FMA, EFAMA, FundGlobam

AVERTISSEMENT Les informations présentées sur ce profil marché sont établies sur la base d'un suivi permanent et d'une analyse systématique de marché effectués par FundGlobam sur la base d'un cahier des charges précis. Une information sera présentée à la condition expresse que la totalité des spécifications du cahier de charges la concernant soit respectée ; dans le cas contraire, l'information ne sera pas présentée. Les processus de mises à jour périodiques peuvent permettre d'augmenter un taux de présence des informations dans chaque profil de marché.

Commercialisation de fonds d'investissement en Autriche

	OPCVM	FIA	
	RETAIL, PRO / SEMI-PRO	PRO / SEMI-PRO	RETAIL
Régimes	Distribution publique d'OPCVM étrangers sous passeport OPCVM IV	■ Commercialisation de FIA domiciliés dans l'UE / EEE gérés par des GFIA domiciliés dans l'UE / EEE auprès d'investisseurs (semi-)professionnels sous passeport AIFMD ■ Commercialisation de fonds alternatifs de l'UE/EEE gérés par des gestionnaires de fonds alternatifs n'appartenant pas à l'UE/EEE et de fonds alternatifs n'appartenant pas à l'UE/EEE dans le cadre du régime national de placement privé, sous réserve de l'approbation préalable de la FMA	Commercialisation des fonds alternatifs gérés par des gestionnaires autrichiens/UE/EEE auprès des investisseurs de détail
Investisseurs	Tous types d'investisseurs	Investisseurs professionnels (annexe II de la MiFID)	Investisseurs de détail (Annexe II de la Directive MIFID)
Commercialisation	■ Directe ■ Indirecte ■ Internet	■ Directe ■ Indirecte ☐ Internet	■ Directe ■ Indirecte ■ Internet
Facilités EU aux investisseurs	■ Facilités de l'UE aux investisseurs autrichiens (succursale locale, ou agent local, ou le gestionnaire d'actifs de sa juridiction de domicile, ou le prestataire de services mandaté)	Pas d'exigence spécifique	■ Facilités de l'UE aux investisseurs autrichiens (succursale locale, ou agent local, ou le gestionnaire d'actifs de sa juridiction de domicile, ou le prestataire de services mandaté)
Publication	■ Prospectus ■ Documents de constitution ■ DICIs ■ Rapports (semi-)annuels ■ VNI ■ Annonces légales ■ Site internet	■ Documentation sur le fond (ex. protocole de placement privé ou prospectus) ■ Rapports annuels ■ Information régulière / périodique aux investisseurs	■ Prospectus ■ Documents de constitution ■ DICIs FIA ■ Rapports (semi-)annuels ■ VNI ■ Annonces légales ■ Site internet
Langue(s) :	Allemand : DICl, annonces légales Allemand / Anglais	Pas d'exigence spécifique	Allemand : DICl, annonces légales Allemand / Anglais
Enregistrement	Notification OPCVM	Notification simplifiée FIA	Demande d'agrément à la FMA
Déposé par :	■ Société de gestion ■ Tiers dûment mandaté	■ GFIA ■ Tiers dûment mandaté	■ GFIA ■ Tiers dûment mandaté
Délai de commercialisation :	Pas plus de 10 jours ouvrés	Pas plus de 20 jours ouvrés	A partir de la date d'approbation de la demande d'agrément
Changements	Notice de changement OPCVM transmise à la FMA	Notice de changement significatif transmise au régulateur du GFIA	Notice de changement FIA transmise à la FMA
Communication investisseur :	Oui	Oui	Oui
Coûts	■ Redevances FMA ■ Frais d'agent d'information et d'agent payeur ■ Frais et commissions de distribution ■ Site internet ■ Frais de publication ■ Frais de transparence fiscale	■ Redevances FMA ☐ Frais d'agent d'information et d'agent payeur ■ Frais et commissions de distribution ☐ Site internet ☐ Frais de publication ■ Frais de transparence fiscale	■ Redevances FMA ■ Frais d'agent d'information et d'agent payeur ■ Frais et commissions de distribution ■ Site internet ■ Frais de publication ■ Frais de transparence fiscale

■ Obligatoire

☐ Non-requis

Empreinte Française

Sociétés de gestion (SG) en Autriche

520	Sociétés de gestion ¹	Principales SG ³ autrichiennes (AuM)	Principales SG ⁴ françaises (AuM)	Principales SG ⁵ étrangères (AuM)
94	sont des sociétés de gestion françaises ²	Eeste Asset Management, Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft, Amundi Austria, KEPLER-FONDS Kapitalanlage-gesellschaft, 3 Banken-Generali Investment-Gesellschaft, LLB Invest Kapitalanlage-gesellschaft, Gutmann Kapitalanlageaktiengesellschaft, Allianz Invest Kapitalanlage-gesellschaft	Amundi (...), AXA Investment Managers, BNP Paribas Asset Management, Candrian, Carmignac Gestion, Comgest, Crédit Mutuel Asset Management, Edmond de Rothschild Asset Management, Eurazeo (...), La Financière de l'Echiquier, Mandarin Gestion, Natixis Investment Managers, Oddo BHF (...), OFI Asset Management, Société Générale (...), Sycomore AM, THEAM, TOBAM	ABN AMRO, AllianceBernstein, BlackRock, DWS Investment, Eurizon Capital, Fidelity, Franklin Templeton, GAM, Goldman Sachs, HSBC, Invesco, JP Morgan, Jupiter, Kempen, Lazard, LGT, LLB, M&G, Morgan Stanley, Nordea, Pictet, PIMCO, Robeco, Schroders, Threadneedle, UBS, Union Investment, Vanguard, Vontobel

Fonds transfrontaliers distribués en Autriche

11 431	Fonds transfrontaliers ⁶	Fonds de promoteurs français	Principaux fonds français ⁷ (AuM)
647	sont des fonds de promoteurs français ⁶	4,78% Fonds de promoteurs français commercialisés en Autriche	Amundi Multi Units, THEAM Quant, Carmignac Patrimoine/(...), CPR Invest, CM-AM Sicav, Edmond de Rothschild Sicav, Echiquier Sicav, GemFunds Sicav, IVO Funds, Lyxor Index Fund, Mandarin Sicav, OFI Financial Investment, R-Co Funds, Sycomore Fund Sicav

- 1 Comprend les sociétés de gestion autrichiennes et étrangères ayant une succursale en Autriche ou y agissant en libre prestation de services
- 2 Comprend les sociétés de gestion françaises ayant une succursale en Autriche ou y agissant en libre prestation de services
- 3 Liste non-exhaustive des grands groupes de gestion autrichiens
- 4 Liste non-exhaustive des grands groupes de gestion ou sociétés de gestion françaises présentes en Autriche
- 5 Liste non-exhaustive des grands groupes de gestion ou sociétés de gestion étrangères (non autrichiennes, non françaises) présentes en Autriche
- 6 Fonds ou compartiments de structures ombrelles
- 7 Liste non-exhaustive de fonds domiciliés en France et distribués en Autriche

Fiscalité

Régime de l'impôt sur le revenu autrichien

Les fonds autrichiens et étrangers déclarés sont considérés comme transparents en vertu de la loi autrichienne sur l'impôt sur le revenu (Einkommensteuergesetz - EStG) ; les investisseurs autrichiens sont donc imposés comme suit :

- Impôt prélevé sur la distribution de dividendes
- Impôt définitif prélevé sur les gains en capital provenant de la vente ou de la cession de parts de fonds/actions.

En outre, les crypto-monnaies sont considérées comme des revenus et imposées à un taux spécial depuis le 1er mars 2025, conformément à la réforme fiscale écologiquement responsable (Ökosoziale Steuerreform).

Les fonds d'investissement déclarés à l'OeKB sont considérés comme des fonds déclarants ; les fonds non déclarants donnent lieu à l'application d'une imposition forfaitaire au niveau de l'investisseur.

Investissement durable

La finance durable est désormais bien établie en Autriche et les attentes des investisseurs autrichiens sont élevées. Dans certains domaines de la finance durable, les tendances désormais communes des choix des investisseurs autrichiens s'inscrivent dans le cadre des choix plus stricts effectués dans l'ensemble de l'UE.

Mandats

La gestion de patrimoine en Autriche est fournie sur une base consultative ou discrétionnaire, régie par un accord signé avec chaque investisseur. Les solutions les plus courantes sont généralement basées sur des placements dans des fonds d'investissement, des solutions d'épargne habituelles (par exemple, assurances, pensions, caisses d'épargne) et l'épargne immobilière personnelle au moyen de la prime d'État.

Autres éléments significatifs

Matériel de support à la commercialisation

L'approbation de la FMA n'est pas requise pour tout matériel de marketing avant sa publication.

Le matériel de marketing est soumis aux règles autrichiennes relatives au matériel de marketing établies par la FMA.

Les règles autrichiennes en matière de matériel de marketing s'appliquent à tout matériel de marketing, publicité, annonce et communication aux investisseurs en Autriche, indépendamment de la manière dont il est utilisé et du média (imprimé, audio, vidéo ou Internet).

Site internet

Les OPCVM étrangers commercialisés en Autriche doivent mettre à disposition un site Internet public sur lequel sont publiées les informations suivantes : documentation actualisée du fonds, KIID (en allemand), autres informations actualisées du dossier de notification initial.

Le site web peut être utilisé à toute autre fin, y compris la publication de prix, d'avis et de matériel de marketing.

Local contacts

Association autrichienne des gestionnaires d'actifs



- **VÖIG**
Austrian Asset Managers Association
(Vereinigung österreichischer
Investmentgesellschaften)

Leopold Moses Gasse 4/1/3/Top 1B
A-1020 Vienna
+43(0) 1 718 83 33

voeig@voeig.at
www.voeig.at

Langues : allemand, français

Business France



- **Business France**
Reisnerstrasse 50/10
A-1030 Wien
+43 1 712 63 57
wien@businessfrance.fr

Langues : allemand, français, anglais

Autres associations professionnelles

- **WJKO** (Pension)
www.wko.at
- **AIFM FEDERATION**
http://www.aifm-federation.at/
- **Bankenverband** (Bank association)
https://www.bankenverband.at/

Autorité de régulation financière

- **FMA**
Finanzmarktaufsicht
(Financial Market Supervision)
Otto-Wagner-Platz 5
A-1090 Wien
+43 1 249 59 0
fma@fma.gv.at
www.fma.gov.at



Langues: allemand, français

Principaux Médias

- **Amtsblatt zur Wiener Zeitung**, Official gazette (German, English)
http://www.wienerzeitung.at
- **Der standard**, daily newspaper
www.derstandard.at/r478/Fonds
- **Wirtschafts Blatt**, daily newspaper
www.wirtschaftsblatt.at

AVERTISSEMENT LÉGAL

Ce document donne des informations sur les exigences réglementaires et les pratiques de marché relatives à la commercialisation de fonds d'investissement en Autriche. Les informations sont données à titre indicatif et ne peuvent être considérées, utilisées ou interprétées comme des conseils juridiques ou tout autre type de conseils tels que, sans limitation, des conseils fiscaux, des conseils réglementaires ou

des recommandations commerciales. L'AFG et les contributeurs à cette publication ne donnent aucune garantie quant à l'exactitude ou à la fiabilité des informations contenues dans ce document. L'AFG et les contributeurs à cette publication n'acceptent aucune forme de responsabilité, de quelque nature que ce soit, en relation avec l'utilisation de tout ou partie des informations contenues dans le présent document.

L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance ; définit des positions communes, qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics ; contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème ; s'engage, dans l'intérêt de tous, à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France, en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir

AFG

Ensemble, s'investir pour demain.



Publication coproduite par le département
Europe et international de l'AFG et par FundGlobam

■ Virginie BUEY, Directrice de la promotion Internationale |
v.buey@afg.asso.fr | 0144 94 94 66

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr